

# LE RÉVEIL SYNDICAL

N°810 DE MARS 2022

**BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'UD-FO 71**

Bulletin trimestriel - Imprimé par nos soins au siège de l'UD-FO 71 Commission paritaire n°0923 S 05849

Rédaction - Administration : U.D. Force Ouvrière de Saône et Loire Place des Cordeliers - 71000 Macon

Directeur de la publication : François BUCAILLE

Tel : 03 85 38 15 55

Courriel : [udfo71@force-ouvriere.fr](mailto:udfo71@force-ouvriere.fr)



## Sommaire :

Page 1 : Editorial

Page 2 : Editorial (suite), A l'agenda

Page 3 : Répartition CPH, Nouvelles implantations, Résultats

Page 5 : Semaine de la syndicalisation

Pages 6, 7 & 8 : mobilisation du 27 janvier

Page 9 : Intervention lors de l'AG du SN-FO-LC 71

Page 10 : Stages Syndicaux

Pages 11 & 12 : Tract national spécial revendications

## EDITORIAL

Après la crise sanitaire, la violente invasion russe en Ukraine impacte déjà considérablement la sphère économique mondiale. La flambée des prix du pétrole, du gaz et des denrées alimentaires ainsi que l'exil forcé de millions d'ukrainiens marquent le début d'une crise économique sans commune mesure depuis la Grande Dépression et l'on peut, d'ores et déjà, s'attendre à des conséquences tout aussi, voire plus importantes, que celles connues en 2008. Bien sûr, ce sont les populations et les travailleurs qui paieront le lourd tribut de ce conflit pendant que le capital financier l'utilisera pour accroître ses profits à l'instar de la pandémie.

FO dénonce et condamne cette agression et exprime tout son soutien aux travailleurs, à leurs familles mais aussi aux syndicats qui sont les premières victimes de Poutine.

C'est dans ce climat que Macron, s'appuyant sur le rapport de la Cour des Comptes qui demande « des réformes importantes et nécessaires dans certains domaines dont le système des retraites, l'assurance maladie, la politique de l'emploi, les minimas sociaux et la politique du logement », confirme une politique de rigueur stricte pour rembourser la dette. Ainsi, on peut s'attendre, dès la fin des élections à de vives attaques contre les régimes de retraite, la protection sociale, le milieu hospitalier, l'enseignement (projet de privatisation des universités, fin du CAPES...). Il nous faudra donc être plus que jamais présents à l'heure où politiciens et capitalistes souhaitent nous enterrer.

(suite page 2)

## Suite de l'éditorial

Nous devons porter haut nos revendications sur les salaires, la défense de la protection sociale, du service public, de la retraite... Nos revendications ne changent pas car les attaques ne changent pas ! Nous continuerons à les défendre au travers de mobilisations et ce peu importe « l'Élu », nous continuerons ce combat car il n'est pas vain ! Certains pseudo-syndicats ne souhaitent pas aborder ces sujets de peur de se mettre en difficulté, qu'ils restent sur le trottoir c'est là leur place, nous occuperons la rue !

Grâce à notre indépendance syndicale et parce que nous sommes les seuls à ne pas nous coucher devant un candidat, un parti ou une étiquette, nous sommes légitimes à combattre au nom et pour les travailleurs. Parce que nous sommes une organisation de classe et non un corps intermédiaire, nous refusons d'être le porte-voix ou le suppôt d'un gouvernement quel qu'il soit, nous laissons cela à d'autres qui savent faire !

Les semaines et les mois à venir s'annoncent sombres, pour autant, nous devons nous mobiliser et mobiliser les travailleurs. Soyons confiants dans notre capacité à le faire car nous avons déjà su en faire la démonstration par le passé. C'est de notre responsabilité syndicale !

## A l'AGENDA

- 15 mars 2022 15 h 00  
AG de l'UL de Macon
- 30-31 mars 2022  
CCN à Paris
- 3 mai 2022  
Réunion des UL  
Creusot Montceau et Autun  
À l'Union locale du Creusot
- 10 mai 2022  
CE de l'UD à Chalon
- 12-13 mai 2022  
Stage des administrateurs des  
organismes sociaux à  
Besançon
- 9 juin 2022  
Journée d'échange des  
conseillers prud'hommes à  
Macon

Et en mai, c'est Congrès !

**XXV<sup>e</sup> CONGRÈS  
CONFÉDÉRAL**



**ROUEN 2022**

du 29 mai au 3 juin



*Plus nombreux, plus forts,  
libres & indépendants  
pour la justice sociale*

# REPARTITION DES SIEGES CPH

|           | RESULTATS CPH - CHALON SUR SAONE |              |          |             |              |          |            |              |          |            |              |          |             |             |          |
|-----------|----------------------------------|--------------|----------|-------------|--------------|----------|------------|--------------|----------|------------|--------------|----------|-------------|-------------|----------|
|           | INDUSTRIE                        |              |          | COMMERCE    |              |          | AGR        |              |          | ADV        |              |          | ENCADREMENT |             |          |
|           | SVE                              | %            | SIEGES   | SVE         | %            | SIEGES   | SVE        | %            | SIEGES   | SVE        | %            | SIEGES   | SVE         | %           | SIEGES   |
| <b>FO</b> | <b>1652</b>                      | <b>13,69</b> | <b>1</b> | <b>1620</b> | <b>28,23</b> | <b>3</b> | <b>139</b> | <b>13,86</b> | <b>0</b> | <b>864</b> | <b>14,39</b> | <b>1</b> | <b>135</b>  | <b>5,41</b> | <b>0</b> |
| CFDT      | 3219                             | 26,68        | 3        | 1515        | 26,4         | 2        | 269        | 26,82        | 1        | 1745       | 29,05        | 2        | 602         | 24,14       | 2        |
| CGT       | 4136                             | 34,28        | 3        | 1415        | 24,66        | 2        | 287        | 28,61        | 1        | 2401       | 39,98        | 3        | 217         | 8,7         | 0        |
| CFTC      | 388                              | 3,22         | 0        | 190         | 3,31         | 0        | 10         | 1            | 0        | 286        | 4,76         | 0        | 93          | 3,73        | 0        |
| UNSA      | 1101                             | 9,13         | 1        | 521         | 9,08         | 1        | 203        | 20,24        | 1        | 190        | 3,16         | 0        | 163         | 6,54        | 0        |
| CGC       | 835                              | 6,92         | 0        | 269         | 4,69         | 0        | 95         | 9,47         | 0        | 63         | 1,05         | 0        | 1156        | 46,35       | 3        |

|           | RESULTATS CPH - MACON |              |          |             |              |          |            |              |          |            |              |          |             |             |          |
|-----------|-----------------------|--------------|----------|-------------|--------------|----------|------------|--------------|----------|------------|--------------|----------|-------------|-------------|----------|
|           | INDUSTRIE             |              |          | COMMERCE    |              |          | AGR        |              |          | ADV        |              |          | ENCADREMENT |             |          |
|           | SVE                   | %            | SIEGES   | SVE         | %            | SIEGES   | SVE        | %            | SIEGES   | SVE        | %            | SIEGES   | SVE         | %           | SIEGES   |
| <b>FO</b> | <b>1652</b>           | <b>13,69</b> | <b>1</b> | <b>1620</b> | <b>28,23</b> | <b>2</b> | <b>139</b> | <b>13,86</b> | <b>0</b> | <b>864</b> | <b>14,39</b> | <b>0</b> | <b>135</b>  | <b>5,41</b> | <b>0</b> |
| CFDT      | 3219                  | 26,68        | 2        | 1515        | 26,4         | 2        | 269        | 26,82        | 1        | 1745       | 29,05        | 2        | 602         | 24,14       | 1        |
| CGT       | 4136                  | 34,28        | 2        | 1415        | 24,66        | 1        | 287        | 28,61        | 1        | 2401       | 39,98        | 2        | 217         | 8,7         | 0        |
| CFTC      | 388                   | 3,22         | 0        | 190         | 3,31         | 0        | 10         | 1            | 0        | 286        | 4,76         | 0        | 93          | 3,73        | 0        |
| UNSA      | 1101                  | 9,13         | 0        | 521         | 9,08         | 1        | 203        | 20,24        | 1        | 190        | 3,16         | 0        | 163         | 6,54        | 0        |
| CGC       | 835                   | 6,92         | 0        | 269         | 4,69         | 0        | 95         | 9,47         | 0        | 63         | 1,05         | 0        | 1156        | 46,35       | 3        |

Les résultats de répartition des sièges CPH sont tombés.

Pour la Saône et Loire, sur le conseil de Chalon sur Saône, nous conservons nos 5 sièges. A noter que nous gardons 3 sièges en section commerce alors qu'il y a eu la suppression, par le ministère, de 4 sièges dans le collège salarié.

Sur le conseil de Mâcon, nous gagnons 1 siège dans la section commerce.

Si FO gagne un siège d'autres en perdent, CGT -5 / CFDT -2 / CGC -2, et la CFTC disparaît complètement du CPH de Chalon sur Saône car ils n'ont plus de siège.

Voici les pourcentages CPH départementaux :

- Commerce, nous passons de 25.60 à 28.23 % - **à noter que nous restons 1er et que nous augmentons l'écart avec le CFDT et CGT**
- ADV, nous passons de 12.27 à 14.39 %
- Industrie, nous passons de 14.51 à 13.69 %
- AGR, nous passons de 7.14 à 13.86 %
- Encadrement, nous passons de 5.25 à 5.41 %

Ces résultats sont obtenus suite au dernier cycle de représentativité CSE.

Afin de poursuivre notre augmentation de représentativité, nous devons nous appuyer sur ce qui a été fait lors de la semaine de la syndicalisation (Distribution flyers, communiqué de presse, etc...)

Premiers résultats, sur l'usine Michelin de Blanzay ou des adhésions sont en cours.

## NOUVELLES IMPLANTATIONS

| FÉDÉRATION | ENTREPRISE                 | UNION LOCALE |
|------------|----------------------------|--------------|
| FEC        | MÉDECINE DU TRAVAIL 71     | CHALON       |
| CHIMIE     | SA ANVI PLASTURGIE         | CHALON       |
| METAUX     | ALSTOM                     | LE CREUSOT   |
| FGTA       | BOURGOGNE REPAS            | CHALON       |
| CHIMIE     | BERRY PLASTURGIE           | CHALON       |
| FGTA       | CEMOI MOREUIL DISTRIBUTION | MACON        |

## RESULTATS D'ELECTIONS

### PREMIERS RESULTATS DU NOUVEAU CYCLE DE REPRESENTATIVITE

| FÉDÉ | ENTREPRISE     | UNION LOCALE    | COLLEGE | AUDIENCE | VOIX |
|------|----------------|-----------------|---------|----------|------|
| FNAS | LES OPALINES   | PARAY LE MONIAL | UNIQUE  | 100%     | 13   |
| FGTA | SANDERS AURORE | CHALON          | 1       | 100%     | 13   |
|      | SANDERS AURORE | CHALON          | 2       | 100 %    | 16   |

# AÉSIO MUTUELLE, VOTRE PARTENAIRE POUR VOTRE PROTECTION SOCIALE

AÉSIO mutuelle, acteur mutualiste de référence, est spécialisée dans la protection de la personne et couvre les besoins en complémentaire santé, prévoyance, épargne et retraite.

## NOTRE AMBITION :

accompagner nos adhérents à chaque étape de leur vie, en leur proposant **des garanties et des services** répondant à leurs besoins **d'aujourd'hui, tout en anticipant** ceux à venir.

## NOTRE DÉMARCHÉ :

**co-construire** les solutions de protection sociale avec **l'ensemble des parties prenantes**, pour « décider ensemble de vivre mieux ».

## NOTRE CONVICTION :

la **proximité**, pour comprendre et répondre aux attentes des adhérents en portant les valeurs de **solidarité, de responsabilité et d'innovation**.



**2,7**  
millions  
d'adhérents



**38 000**  
entreprises  
adhérentes



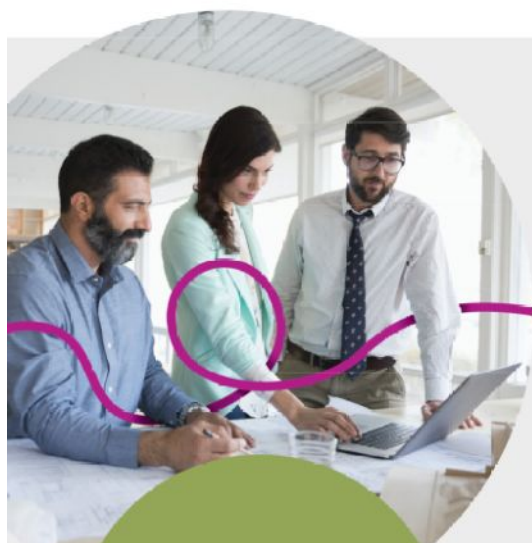
+ de **3 500**  
collaborateurs



+ de **280**  
agences  
en France



**50** Recommandations de branche :  
34 en santé et 16 en prévoyance



### Votre contact :

**Thierry FIALON**  
06 32 71 62 98  
thierry.fialon@aesio.fr

## NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES :

### SANTÉ

Il est essentiel de tenir compte de la situation des branches et des entreprises afin de répondre au mieux aux attentes des salariés et de leur famille. C'est pourquoi, nous élaborons en co-construction des solutions santé personnalisées.

### PRÉVENTION

Nous menons des actions de prévention dans les entreprises et avec les branches professionnelles pour améliorer la qualité de vie au travail.

### PRÉVOYANCE

Des solutions performantes sont proposées aux salariés et à leur famille pour faire face aux aléas de la vie (arrêt de travail, invalidité, décès...).

### ÉPARGNE / RETRAITE

Améliorer les pensions versées par les régimes de retraite obligatoires avec des solutions personnalisables d'épargne retraite (PEE-PERCO, Article 83,...).

aesio.fr

 **AÉSIO  
MUTUELLE**

DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX



Santé · Prévoyance · Épargne · Retraite

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS - Crédit photo - Gettyimages. Document non contractuel à caractère publicitaire. 22-205-016-1

## LE CREUSOT : Le syndicat FO veut développer sa section au sein d'Alstom



Dans le cadre de la semaine de la syndicalisation, l'Union locale Force Ouvrière (FO) du Creusot a décidé de se positionner ce jeudi en fin de matinée devant les portes du site Alstom Le Creusot.

À cette occasion Gaëlle Develay secrétaire de l'UL du Creusot était assistée de plusieurs autres syndiquées FO (Sandrine, Gwenaëlle et Corinne). Il s'agissait pour la petite délégation de distribuer des tracts pour informer les salariés du site, présenter ses actions, ce qu'il représentait dans le monde du travail...

Le syndicat FO souhaite également développer la section FO au sein d'Alstom Creusot. C'est aussi pour cette raison que ses représentantes ont décidé d'informer les personnels du site pour leur rappeler l'existence de la section représentée ce jeudi par Rémi Provillard. Bien sûr, Gaëlle Develay a signalé l'importance de se syndiquer pour défendre ses droits au sein des entreprises.

**(Article venant du site Creusot-Infos)**

D'autres actions ont été menées lors de cette semaine de la syndicalisation :

Distributions de tracts devant

- L'usine Michelin à Blanzay
- L'usine Nexans à Autun
- Les entrepôts AMAZON et RHENUS à Sevrey
- L'hôpital William Morey à Chalon





UNION DÉPARTEMENTALE  
**FORCE OUVRIÈRE**  
de SAÔNE et LOIRE

## AUGMENTER LES SALAIRES !



Tout augmente sauf les salaires : les loyers, l'électricité, le gaz, les prix des carburants, comme de nombreux produits de première nécessité. Notre pouvoir d'achat, quant à lui, diminue !

Pour les actionnaires du CAC 40 et les grands groupes, par contre, 2021 a été une année record pour les dividendes et les profits au détriment des travailleurs. L'ensemble de nos conquêtes sociales est attaqué : retraites, conventions collectives, statuts, services publics...

Les entreprises reçoivent des milliards d'euros d'aides sans contrepartie, ni en matière d'emplois, ni de salaires.

Le gouvernement se vante d'avoir augmenté le SMIC de 4,1 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, mais il ne fait que suivre les obligations légales. **Pas un centime de plus n'a été donné pour l'augmentation du pouvoir d'achat !** Dans la fonction publique, il n'a fait aucun geste, aucun coup de pouce, le point d'indice reste gelé depuis plus de 10 ans, représentant une perte du pouvoir d'achat de près de 20 %.

En accordant une maigre prime inflation de 100 euros (8,30 par mois) Macron reconnaît lui-même qu'il est difficile de vivre avec moins de 2 000 euros. Mais ce n'est pas d'une aumône dont les salariés ont besoin, **c'est d'une véritable augmentation des salaires !**



- Les retraités dénoncent le gel de leurs pensions et la baisse de leur pouvoir d'achat.
- Les fonctionnaires refusent le gel du point d'indice de leur traitement.
- Les salariés du privé demandent une augmentation du taux horaire.
- Les demandeurs d'emploi, dont un sur deux n'est plus indemnisé, vont subir de nouveaux reculs conséquents de leurs prestations du fait de la réforme de l'assurance chômage.

***Nous exigeons une augmentation des salaires, mais pas au détriment des cotisations sociales, seules sources de financement de notre protection sociale (santé, chômage, retraite).***

C'est tous ensemble, toutes professions confondues, qu'il faut agir pour obtenir des avancées:

- ✓ 10% d'augmentation générale des salaires, retraites, minimas sociaux, pensions et allocations pour tous
- ✓ la hausse du SMIC de 300 €
- ✓ Pas un minimum conventionnel en dessous du SMIC pour revaloriser toutes les grilles à chaque augmentation
- ✓ Rattrapage du point d'indice des fonctionnaires
- ✓ Abrogation de la réforme de l'assurance chômage



## Jeudi 27 janvier 2022 toutes et tous en grève !

**CHALON / SAÔNE 14H30 Maison des Syndicats**

**MÂCON 14H30 Place Geneves**

**MONTCEAU LES MINES 14h30 Mairie**

**AUTUN 14h30 Mairie**

# MOBILISATION DU 27 JANVIER



A Macon

A Montceau



A Chalon

## MOBILISATION DU 27 JANVIER - Prise de Parole FO

Tout augmente sauf les salaires !

Gazole +28%, gaz +51%, fuel +51%, transports +12%,  
Pour les denrées alimentaires, pâtes +38.64%, sucre + 4.33%

Tout augmente ! Personne ne peut le nier ! Tout augmente !

Même les profits du cac 40, surtout les profits du cac 40 !

On annonce pour le seul premier semestre 2021 un record mondial ! Avec 57 milliards d'euros de dividendes et de profits, les actionnaires et les grandes entreprises vont se goinfrer goulûment.

Les riches sont de plus en plus riches ! 170 milliards, c'est l'augmentation de la fortune des milliardaires entre mars 2020 et mars 2021.

Merci le covid, partenaire officiel du patronat !

Et les salaires dans tout ça me direz-vous ? Et le pouvoir d'achat ?

Eh bien, pendant que les entreprises reçoivent des milliards d'euros d'aides sans aucune contrepartie ni d'emplois ni de salaires, notre gouvernement, grand seigneur, distribue une prime inflation de 100 euros soit 8€30 par mois.

Il se vante d'avoir augmenté le smic de 4.1% depuis janvier 2021, précisons qu'il ne fait que répondre aux obligations légales.

Pense-t-il ainsi nous leurrer avec ces quelques miettes qu'il ne manquera pas de récupérer au travers de taxes ou augmentations à venir.

Nous ne réclamons pas l'aumône mais de véritables augmentations de salaires !

Force ouvrière dénonce le gel des pensions des retraités et la baisse de leur pouvoir d'achat !

Force ouvrière refuse le gel du point d'indice des fonctionnaires et exige sa revalorisation !

Force ouvrière réclame de véritables augmentations du taux horaire pour les salariés du privé !

Force ouvrière dénonce la réforme de l'assurance chômage qui entraîne la non indemnisation d'un chômeur sur 2 !

Il faut mettre fin à l'appauvrissement des travailleurs du secteur privé et public, fin à l'appauvrissement des retraités ! Il faut mettre fin à la réforme de l'assurance chômage !

Toutes et tous ensemble ! Battons - nous pour nos salaires !





## INTERVENTION DE Stéphane Rateau Secrétaire Général de l'Union Locale de CHALON SUR SAONE lors de l'assemblée générale du syndicat SN-FO-LC 71 (Syndicat National FO des Lycées et collèges)



Le 10 février 2022 à Chalon sur Saône

Mes chers camarades,

Nous venons de traverser une période difficile, une crise sanitaire mondiale, avec son cortège de privations de libertés, individuelles et collectives, ponctuée de restrictions de déplacement et de rassemblements.

On nous avait annoncé un monde d'après, souvenez-vous...comment se traduit aujourd'hui ce vœux pieu ?

Hausse globale des prix records, les produits énergétiques qui flambent, une inflation entre 3.5% ET 4%, des attaques quotidiennes sur nos droits et nos acquis, et le pompon sur la pomponnette, des bénéfiques indécents pour les entreprises du CAC40 et pour les grandes fortunes françaises.

Et oui mes camarades, c'est bien nous qui allons devoir rembourser le prix « du quoi qu'il en coûte », pas les grandes entreprises, pas les GAFAM, ni les grandes fortunes, mais nous, encore nous comme lorsque qu'il a fallu sauver nos banques qui s'étaient mis à jouer les apprentis magiciens. C'est toujours nous en somme.

Devant le mépris de nos gouvernements, nous devons exiger notre juste part du gâteau, et pour cela il n'y a qu'un seul levier entendable, l'augmentation du point d'indice, gelé depuis trop longtemps, ce qui nous a fait perdre en moyenne 20% de notre pouvoir d'achat.

Je reprends le mot mépris, concernant votre ministre M. Blanquer, qui gère cette crise de façon grotesque, ce n'est pas à vous que je vais en faire l'article. Des protocoles inadaptés et changeant sans cesse, une communication déplorable qui frise parfois l'incompétence, et je n'aborderai même pas l'épisode Ibiza qui en dit quand même long sur le décalage du bonhomme.

Devant ces gouvernements précédents, présents et futurs, revendiquons !

Revendiquons notre part.

Revendiquons une hausse significative du point d'indice.

Revendiquons de meilleures conditions de travail par l'embauche de personnel.

Revendiquons un vrai baccalauréat.

Revendiquons que nos jeunes ne soient pas condamnés d'avance au chômage.

Revendiquons l'inclusion du handicap, mais pas pour faire des économies d'échelle et de personnel.

Revendiquons pour le maintien de nos droits et de nos acquis.

Revendiquons pour nos retraites et nos régimes spéciaux.

Revendiquons et surtout créons le rapport de force, sur le pavé pour obtenir la satisfaction de nos revendications.

Sans cela, sans sursaut, n'ayez aucun doute qu'ils vont continuer à nous grignoter inlassablement le peu qu'il nous reste. C'est maintenant mes camarades que nous allons devoir nous mobiliser pour résister, vive le SNLC-FO, vive FORCE OUVRIERE.



## UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DE SAÔNE ET LOIRE

PENSEZ BIEN A RENVOYER VOS FICHES REMPLIES (RECTO ET VERSO)  
**3 MOIS** AVANT LA DATE DE LA SESSION A L'U.D. DE SAÔNE ET LOIRE

Soit par mail : [udfo71@force-ouvriere.fr](mailto:udfo71@force-ouvriere.fr), soit par courrier à : UD F.O. 71 – Maison des Syndicats –  
Place des Cordeliers – 71000 MÂCON

### STAGES 2022

| <u>Intitulé du stage</u>                                | <u>Durée</u> | <u>Conditions à remplir par le stagiaire</u><br><u>A LIRE AVEC ATTENTION</u>   | <u>Dates</u>   |
|---|--------------|--|--|
| DÉCOUVERTE DE F.O. ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT       | 5 jours      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être adhérent à Force Ouvrière</li> <li>- Manifester un intérêt pour l'action syndicale</li> </ul>  | <p>Du lundi 20 juin au vendredi 24 juin<br/><b>reste 6 places</b></p> <p>-----</p> <p>Du lundi 12 décembre au vendredi 16 décembre</p> <p><b>Ouvert aux inscriptions</b></p> |
| SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT / CSSCT) | 5 jours      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être adhérent à Force Ouvrière</li> <li>- Être membre du CSE et/ou de la SSCT</li> <li>- <b>IMPÉRATIF: Retourner signée par l'employeur la convention de stage</b></li> </ul>   | <p>Du lundi 28 mars au vendredi 1<sup>er</sup> avril</p> <p><b>CLOTURE</b></p>   |
| JE NEGOCIE  | 3 jours      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir effectué le stage « Découverte de FO » et le stage « Fonctionnement et outils du syndicat »</li> <li>- S'adresse principalement aux délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation</li> </ul> | <p>Du mardi 12 avril au jeudi 14 avril</p> <p><b>Reste 3 places</b></p>  |
| DÉCOUVRIR L'ÉCONOMIE                                    | 3 jours      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir effectué le stage Découverte FO</li> <li>- S'adresse principalement aux délégués syndicaux et délégués syndicaux centraux, aux secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE</li> </ul>   | <p>Du mardi 17 mai au jeudi 19 mai</p> <p><b>COMPLET</b></p>   |
| CONNAÎTRE SES DROITS 1                                  | 3 jours      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir effectué le stage Découverte FO</li> <li>- Réservé en priorité aux IRP du privé ainsi qu'aux camarades de la fonction publique confrontés à des contrats de droit privé dans leur établissement</li> </ul>  | <p>Du mardi 11 octobre au jeudi 13 octobre</p> <p><b>COMPLET</b></p>   |
| COMMUNICATION ORALE                                     | 3 jours      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir effectué le stage « Découverte de FO »</li> </ul>   | <p>Du mardi 8 novembre au jeudi 10 novembre</p> <p><b>COMPLET</b></p>  |
| C.S.E.  | 5 jours      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir effectué, si possible, le stage « Découverte de FO » ou s'engager à le faire</li> <li>- Être membre titulaire du CSE</li> <li>- (inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS)</li> <li>- <b>IMPÉRATIF : retourner avec la fiche d'inscription la facture pro-format (devis) signée du CSE</b></li> </ul>       | <p>Du lundi 21 novembre au vendredi 25 novembre</p> <p><b>Reste 13 places</b></p>  |

**VOUS POUVEZ D'ORES ET DÉJÀ VOUS INSCRIRE A L'AIDE DES IMPRIMES CI-JOINTS**

**Attention :** sauf cas de force majeure, les camarades inscrits à un stage se doivent d'être présents au stage.  
L'U.D. se réserve la possibilité de ne pas retenir des candidats dont l'absence à un stage n'a jamais été notifiée, ni excusée.

**ATTENTION :** Pour les stages CSE et CHSCT/SSCT : l'employeur tente souvent d'imposer un stage par son organisme, vous n'êtes pas tenus d'accepter



# AUJOURD'HUI, DEMAIN, PAS DE TRÊVE POUR NOS REVENDEICATIONS



## LIBRE ET INDÉPENDANTE POUR LA JUSTICE SOCIALE

Libre et indépendante à l'égard du patronat, des gouvernements, des partis, groupements ou rassemblements politiques, des sectes philosophiques et religieuses, la confédération générale du travail Force Ouvrière ne donnera aucune consigne de vote à l'occasion des scrutins politiques à venir.

Réaffirmant son attachement à la République, une et indivisible, garante de l'égalité de droits, à l'universalisme républicain, à la laïcité, à la séparation des Eglises et de l'Etat,

FO sera sans faiblesse, sans concession sur ses valeurs fondamentales : le refus du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, des slogans qui font de l'étranger, du migrant, le bouc émissaire faute d'apporter des réponses de justice sur le terrain économique et social.

La confédération FO agit et agira sans relâche sur le terrain syndical pour la défense et le progrès des droits des salariés, et pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, pour la justice sociale.

## LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET LIBERTÉS SYNDICALES

Refusant de vivre sous un régime d'urgence permanent, la confédération FO revendique le rétablissement de toutes les libertés individuelles et collectives, dont les libertés syndicales. FO réaffirme sa détermination à défendre sans faiblesse le droit de manifester et le droit de grève.

Contestant la prolongation du passe sanitaire, transformé en passe vaccinal, FO dénonce les sanctions et suspensions de contrat de travail dont ont été victimes des milliers de salariés et revendique le rétablissement de ces salariés dans leur droit au travail.

## SALAIRES ET PENSIONS

Face à la hausse des prix, à l'accroissement des inégalités, à l'explosion des dividendes aux actionnaires, FO revendique l'augmentation générale des salaires par :

- la revalorisation significative du SMIC à hauteur de 80 % du salaire médian et la revalorisation des grilles conventionnelles de salaires,
- la revalorisation de l'indice de rémunération de la Fonction publique,

- la mise sous condition des aides publiques aux entreprises à la négociation des salaires, au maintien des emplois et à l'interdiction du versement des dividendes,
- l'augmentation des pensions et le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires.

FO revendique avec force le rôle essentiel de la négociation collective pour la redistribution de la part des richesses produites par l'activité économique sous forme de salaire – direct et différé – et la gestion des systèmes de protection sociale collective solidaire.

## UN VRAI TRAVAIL AVEC UN VRAI SALAIRE

FO revendique le droit à un emploi pérenne à temps plein en CDI pour tous, dès l'entrée dans la vie active pour les jeunes, jusqu'au départ en retraite pour les seniors.

FO revendique l'égalité professionnelle effective entre les femmes et les hommes (salaires, emplois et carrières). De même, FO revendique la mise en œuvre des moyens indispensables à l'accès et au maintien dans l'emploi aux personnes affectées d'un handicap.

FO revendique de mettre fin aux abus de contrats courts et très courts qui constituent la très grande

majorité des embauches initiales.

FO revendique la revalorisation de tous les emplois confinés aux bas salaires, au temps partiel, aux contrats précaires, dont ceux dits essentiels ou de la « deuxième ligne ».

FO considère que tous les salariés doivent pouvoir augmenter leur niveau de qualification par la formation professionnelle continue et défendre le droit individuel à une formation qualifiante, le rétablissement du CIF, les diplômes et titres professionnels reconnus dans les conventions collectives, les lycées professionnels et l'APPA.

## LIBÉRER LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

FO réaffirme son attachement à la liberté de négociation au niveau national interprofessionnel mais également à la négociation collective de branche, seul niveau permettant de garantir un socle minimum de droits pour tous les salariés d'un même secteur d'activité et permettant de lutter contre le dumping social.

FO revendique l'abrogation des dispositions des ordonnances travail, le rétablissement de la hiérarchie des normes et des moyens effectifs de représentation

des salariés dont les CHSCT, une représentation du personnel adaptée aux entreprises de moins de 11 salariés, la suppression du barème d'indemnisation des prud'hommes.

FO revendique de mettre fin aux processus de sous-traitance en cascade et d'externalisation qui enlèvent les salariés dans des trappes à bas salaires tout au long de leur vie active, sans espoir d'en sortir !



## POUR LE RETOUR À UNE ASSURANCE CHÔMAGE JUSTE ET SOLIDAIRE

FO demande l'abandon de la réforme de l'assurance chômage, privant de leurs droits légitimes les demandeurs d'emplois subissant la précarité et exonérant de s'attaquer efficacement aux abus de contrats courts.

FO revendique pour Pôle emploi des moyens humains et matériels nécessaires à un accompagnement de qualité des demandeurs d'emploi.

## CONTRE TOUT RECUL DE L'ÂGE DE LA RETRAITE

FO réaffirme sa détermination à défendre un système de retraite par répartition solidaire et intergénérationnel et à conforter et améliorer les dispositions du système actuel et de ses régimes, afin de garantir un haut niveau de pensions à toutes et à tous.

FO a empêché la mise en place d'un régime universel par points dont le but était de réduire le niveau des pensions et de repousser l'âge de la retraite.

FO réaffirme solennellement qu'elle s'opposera à tout nouveau recul de l'âge de départ à la retraite, que ce soit par le biais d'un âge légal, un âge du taux plein, pivot ou d'équilibre ou par l'allongement de la durée d'activité.

## POUR LE RÉTABLISSEMENT PLEIN ET ENTIER DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

FO réaffirme son attachement aux principes fondateurs de la Sécurité sociale qui reste l'une de nos plus grandes conquêtes sociales fondée sur la solidarité et la cotisation sociale. Pour FO les principes fondateurs de notre modèle social doivent demeurer l'égalité et la solidarité pour assurer l'universalité des bénéficiaires et garantir l'accessibilité aux soins de meilleure qualité.

FO s'oppose à une étaisation de la Sécurité sociale et à une approche financière renforcée conduisant à un système d'assistance publique à minima, à une désertification de la présence territoriale des organismes de Sécurité sociale, à la suppression massive d'effectifs et à la disparition de la Mutualité Sociale Agricole.

## PAS DE RÉPUBLIQUE SANS SERVICES PUBLICS

La crise sanitaire a souligné à nouveau le rôle essentiel de la Fonction publique et des services publics, indispensables à la cohésion sociale et à la lutte contre les inégalités, et facteurs d'efficacité éco-nomique.

FO revendique pour les agents publics une fonction publique statutaire renforcée, capable de répondre aux besoins fondamentaux de la population. Elle exige l'arrêt des suppressions d'emplois, des fermetures de

services et le recrutement de fonctionnaires titulaires par concours.

FO s'oppose à l'ouverture à la concurrence et à la privatisation des services publics (SNCF, EDF, RATP...), qui engendrent une dégradation de l'offre, des fermetures de sites, la perte de proximité pour la population, une dégradation des droits du travail et l'augmentation des tarifs.

## POUR UNE FISCALITÉ JUSTE ET REDISTRIBUTIVE

FO revendique une profonde réforme fiscale pour redonner à l'impôt son caractère progressif et redistributif en réduisant la part des impôts sur la consommation et taxes, qui touchent tous les ménages sans distinction de leur niveau de revenus ou patrimoine.

FO affirme que la poursuite des politiques d'austérité budgétaires serait un non-sens et est déterminée à s'y opposer.

FO dénonce la faiblesse des dispositions de contrôle des marchés financiers et le maintien de dispositifs d'optimisation qui favorisent l'évitement fiscal. Les profits financiers, la spéculation demeurent à des niveaux records, sans compter les scandales financiers successifs. Cette évaporation des richesses se fait au détriment de l'accès à une protection sociale pour tous, de l'investissement dans les infrastructures et services publics.

## INDUSTRIE, CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Face aux enjeux environnementaux et climatiques majeurs, FO appelle à une politique de recherche, de développement et d'investissements publics ambitieuse et massive afin de répondre aux défis des transitions. L'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique et la protection de l'environnement exigent une politique effective de justice sociale.

Pour FO, une activité économique, source de croissance

et de progrès, et préservant l'environnement, doit s'appuyer sur une industrie forte et des services, développant des emplois de qualité.

FO soutient une réglementation contraignante des marchés financiers, le renforcement des administrations fiscales et du rôle des banques publiques et de l'épargne réglementée, afin de garantir un financement stable de l'investissement public comme privé.

## POUR LA JUSTICE SOCIALE

FO affirme que le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi, ni du climat ! L'ennemi de l'emploi, l'ennemi du climat et de la justice sociale, ce sont les marchés financiers déconnectés de l'économie réelle, la spéculation financière, l'évasion fiscale et les dividendes versés sans vergogne, c'est la course à la compétitivité dans un contexte de mondialisation sans entrave aucune que ce soit sociale ou environnementale.

FO revendique une révision profonde des modalités de la construction européenne, qui rompe avec le primat de la concurrence, du libre marché, des politiques budgétaires d'austérité, et fasse de la paix, de la protection sociale et des droits des travailleurs fondés sur le respect des normes internationales du travail établies par l'Organisation Internationale du Travail, la priorité.

*Plus nombreux, plus forts,  
libres et indépendants,  
pour la justice sociale !*